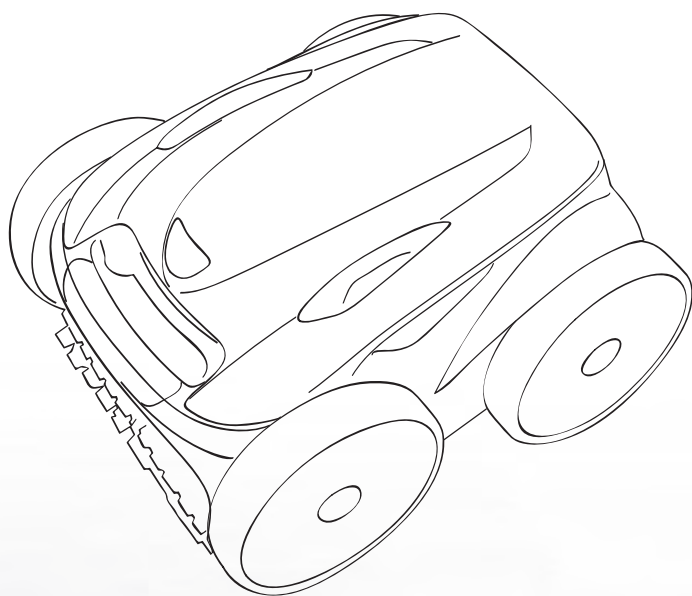




Notice de montage et d'utilisation
Français

FR

Sommaire

1	PRÉCAUTIONS AVANT UTILISATION	1
2	UTILISATION	2
3	ENTRETIEN	4
4	REMPLACEMENT DES ACCESSOIRES	5
5	RÉSOLUTIONS DE PROBLÈMES.....	6
6	INFORMATIONS TECHNIQUES	7
7	GARANTIES.....	7
8	DECLARATION DE CONFORMITÉ.....	9

1 PRÉCAUTIONS AVANT UTILISATION

1.1. VOTRE SÉCURITÉ

- Le boîtier de commande ne doit pas être installé dans un lieu inondable,
- Si par accident, le boîtier tombait dans l'eau, débranchez impérativement la prise électrique avant de le récupérer,
- Afin d'éviter tout risque de choc électrique, n'ouvrez jamais le boîtier de commande électronique. Faites appel à un technicien qualifié,
- N'essayez jamais de réparer le câble d'alimentation secteur. Contactez votre revendeur pour le faire remplacer par la pièce détachée d'origine afin d'éviter un danger,
- Débranchez le câble d'alimentation secteur avant toute opération de nettoyage, maintenance ou service et après toute utilisation.
- Ne jouez pas avec le robot ou le câble afin d'éviter les accidents

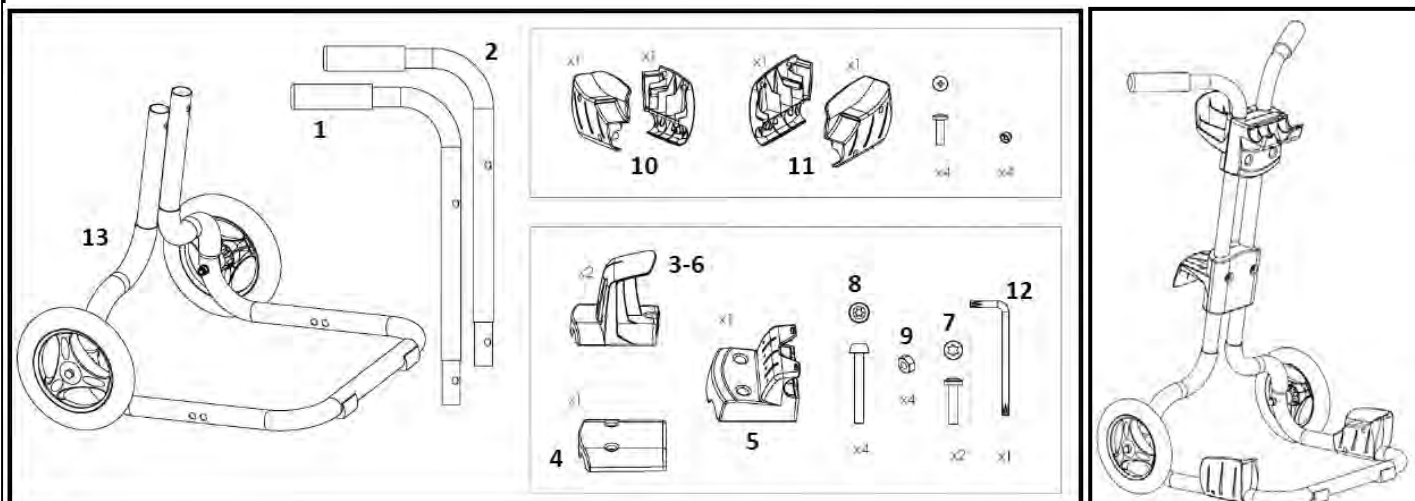
1.2. CONTENU DU COLIS ET MONTAGE DU CHARIOT

L'emballage doit contenir les éléments suivants : le robot ; un chariot de transport ; un boîtier de commande ; le manuel d'utilisation.

- a) insérez les tubes hauts (1) et (2) dans la partie basse du chariot (13). **(Schéma 1)**. Les poignées doivent être orientées du côté du crochet câble. **(Schéma 2)**

Schéma 1

Schéma 2



- b) positionnez le crochet câble (3) et son capot (4) sur la partie basse du chariot. **(Schéma 3).**
- c) mettez 2 vis longues (8) dans le capot en maintenant les écrous (9) dans le crochet câble et serrez-les avec la clé (12).
- d) mettez la vis (7) en bas du crochet câble et serrez-la à l'aide de la clé (12). **(Schéma 3).**
- e) posez le crochet câble (6) et son crochet boîtier (5) sur la partie haute des tubes, mettez les vis longues (8) dans le crochet boîtier (5) en maintenant les écrous (9) dans le crochet câble et serrez-les avec la clé (12).
- f) mettez la petite vis (7) en haut du crochet câble et serrez-la à l'aide de la clé (12). **(Schéma 4)**
- g) Placez les 2 bouchons sur les roues comme indiqué sur le **schéma 5**.
- h) Positionnez les cales (10) et (11) à l'aide des 4 vis en respectant les flèches et l'orientation, **(schéma 6)**. Vissez avec un tournevis cruciforme.



Schéma 3

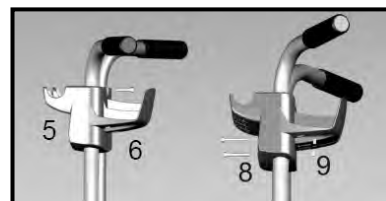


Schéma 4

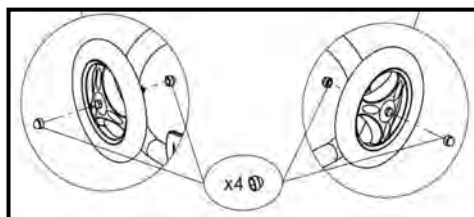


Schéma 5

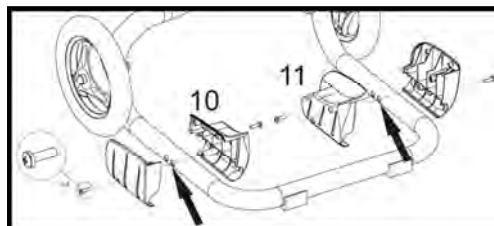


Schéma 6

2 UTILISATION

2.1. CONSEILS D'UTILISATION

- le robot doit fonctionner dans une eau de piscine dont la qualité est la suivante : Chlore < 3 mg/l, pH compris entre 6.8 et 7.6, température comprise entre 10°C et 35°C,
- utilisez votre robot nettoyeur aussi souvent que possible. Vous profiterez pleinement d'un bassin toujours propre et le bac filtrant se colmatera moins vite,
- lorsque la piscine est très sale, notamment lors de la mise en service, retirez les très gros débris à l'aide d'une épuisette afin d'optimiser les performances du robot,
- retirez thermomètres, jouets et autres objets qui pourraient endommager le robot,
- immergez le robot avant de lancer un cycle de nettoyage,
- ne laissez pas votre robot en permanence dans l'eau,
- rangez votre robot dès que possible sur son chariot afin de ne pas déformer la bavette souple située à l'entrée du bac filtrant.
- ne laissez pas le coffret exposé au soleil après avoir utilisé le robot,
- ne jamais couvrir le coffret de commande pendant le fonctionnement du robot,
- si une partie du bassin n'est pas correctement nettoyée, variez l'emplacement d'immersion du robot dans la piscine jusqu'à trouver l'endroit optimal,
- le comportement du robot est fortement influencé par l'emmêlement du câble. Étalez le câble au soleil et démêlez-le de temps en temps pour qu'il reprenne sa forme initiale,
- le comportement du robot peut être influencé par le jet au niveau des buses de refoulement notamment lorsque la pompe de filtration fonctionne. Dans ce cas, nous vous conseillons de démarrer votre robot hors plage de fonctionnement de la pompe de filtration.



N'utilisez pas votre robot si vous faites une chloration choc dans votre piscine !

2.2. IMMERSION DU ROBOT



Il est interdit de se baigner pendant que le nettoyeur est dans la piscine.

Plongez le robot dans l'eau **(Schéma 7-1)** verticalement et bougez-le légèrement dans toutes les directions **(Schéma 7-2)** pour que l'air contenu dans le robot s'échappe.



Schéma 7-1

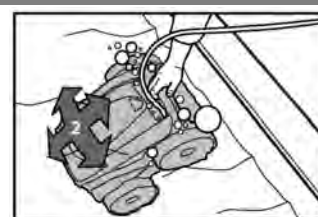


Schéma 7-2

Il est indispensable que l'appareil descende seul et se pose sur le fond du bassin. Étalez le câble sur le bassin. Pour un meilleur fonctionnement, nous vous conseillons de placer le chariot avec le boîtier de commande au centre de la longueur du bassin. (**Schéma 8**)

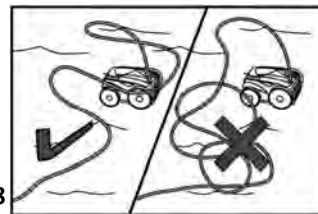


Schéma 8

2.3. RACCORDEMENT ÉLECTRIQUE



Schéma 9-1

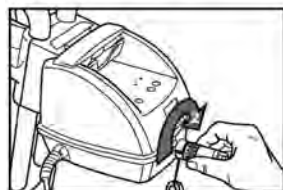


Schéma 9-2

- Placez le boîtier de commande à une distance d'au moins 3,5 mètres du bord du bassin en évitant une exposition directe du boîtier au soleil ; il peut être soit posé sur le sol, soit accroché sur le chariot.
- Branchez le cordon d'alimentation au boîtier de commande (**Schémas 9-1 et 9-2**) et verrouillez la prise en place : serrez fermement l'anneau en tournant celui-ci dans le sens des aiguilles d'une montre. Assurez-vous que le connecteur soit bien enfoncé. Si ce n'est pas le cas, reprenez l'opération (**Schéma 9-2**).
- Connectez le cordon secteur. Ne raccordez le boîtier de commande qu'à une prise de courant protégée par un dispositif de protection à courant différentiel résiduel de 30 mA maximum (**en cas de doute, contactez un électricien installateur**). Veillez à ce que la prise de courant soit constamment et aisément accessible.

⚠ Si vous utilisez une rallonge pour raccorder votre nettoyeur au secteur, veillez à ce que le boîtier de commande ne puisse pas être placé à moins de 3,5 m du bord de la piscine.

2.4. PROGRAMMATION DES CYCLES DE NETTOYAGE

2.4.1. Descriptif des touches et indicateurs



Programme I : un nettoyage maximum du fond et du bas des parois. **Durée 1 h 30.**



Programme II : un nettoyage intense du fond et des parois jusqu'à la ligne d'eau. **Durée 2 h 30.**

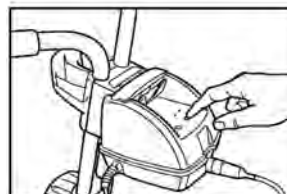


Bouton OFF : il permet de couper l'alimentation du robot à la fin du cycle.

2.4.2. Mise en route

- Lors de la mise sous tension, le boîtier de commande est en veille.
- La mise en route du robot se fait en appuyant sur la touche correspondant à l'un des 2 programmes de nettoyage (**Schéma 10**). Le voyant situé au dessus du programme sélectionné s'allume. Le robot démarre après quelques secondes et calculera sa propre trajectoire de nettoyage.
- Vous pouvez changer le programme de nettoyage à n'importe quel moment lorsque le robot fonctionne. Il suffit d'appuyer sur la touche correspondant à l'autre programme (I ou II). Un programme complet de nettoyage redémarrera.

Schéma 10



Remarques :

Si vous appuyez sur la touche correspondant au programme en cours, votre action n'a pas d'effet.

À la fin du programme, le robot s'arrête, il reste sous tension. Appuyez sur  pour couper l'alimentation du robot. Compte tenu des multiples formes et tailles d'escaliers, il se peut que le robot présente des difficultés à nettoyer toutes les marches. Lorsque le robot descend de la paroi, il se peut qu'il se détache de la paroi. Le robot baisse sa puissance d'aspiration pendant la phase de recul. Certains débris peuvent ne pas être aspirés durant cette phase.

Si votre robot aspire de l'air en ligne d'eau, une sécurité lui permet de retrouver le fond après quelques instants.

Le robot a tendance à se retourner et à flotter pendant quelques instants, ceci ne constitue pas un dysfonctionnement, il revient ensuite à sa position normale.

Lorsque votre bassin possède une alarme, il est fortement conseillé que le bassin soit bien rempli en eau afin que le robot ne touche pas de façon répétitive l'alarme, ce qui pourrait l'endommager.

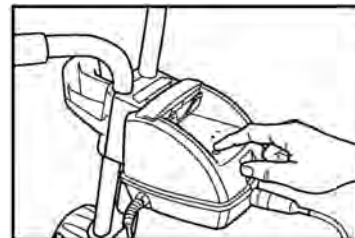
Il est aussi fortement recommandé d'avoir le volet de la piscine ouvert lors de l'utilisation du robot pour un nettoyage en mode « fond et paroi ». En mode « fond seul » uniquement, s'il n'y a pas de risque d'endommager le volet.

2.4.3. Fin de programme

Schéma 11

- Le robot s'arrête et le voyant lumineux correspondant au programme reste allumé ; à la fin du cycle, le robot a besoin d'une phase de refroidissement de 15 minutes pour éviter les éventuels dommages au niveau des joints ; au bout de 15 minutes le voyant lumineux clignote pour indiquer que le robot peut être retiré du bassin.

- Appuyez ensuite sur le bouton . (Schéma 11)



Attendez environ 1/4 d'heure après la fin du programme avant de sortir le robot de l'eau.

- Si vous souhaitez relancer un nouveau programme après l'arrêt du robot, appuyez sur le bouton correspondant.

Avant de sortir le robot du bassin, débranchez le cordon secteur et déconnectez le câble flottant du boîtier de commande. Ramenez le robot vers vous, en tirant doucement sur le câble (Schéma 12-1).

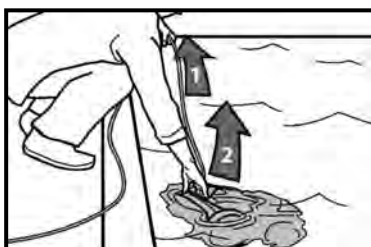


Schéma 12-1



Schéma 12-2

Dès que le robot est à portée de main, saisissez-le par la poignée et sortez-le doucement du bassin afin que l'eau contenue dans le robot s'évacue dans le bassin (Schéma 12-2).

Ne tirez pas sur le câble pour sortir le robot de l'eau.

3 ENTRETIEN

3.1. NETTOYAGE DU BAC FILTRANT ET DU ROBOT

- Nous vous conseillons de nettoyer le bac filtrant à chaque fin de programme.

Rappel : assurez-vous que le cordon d'alimentation est débranché de la prise secteur ou que le câble flottant est débranché du boîtier d'alimentation.

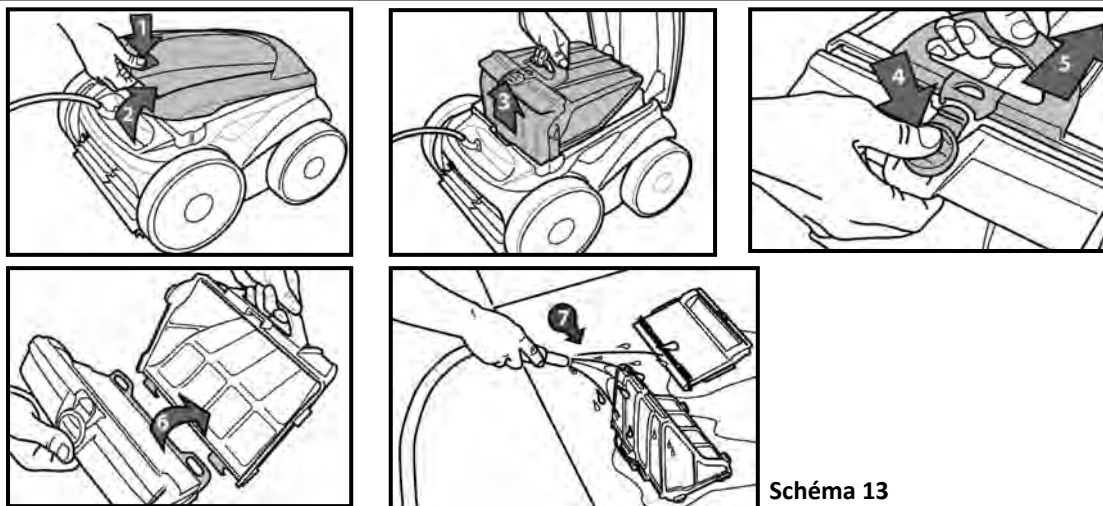
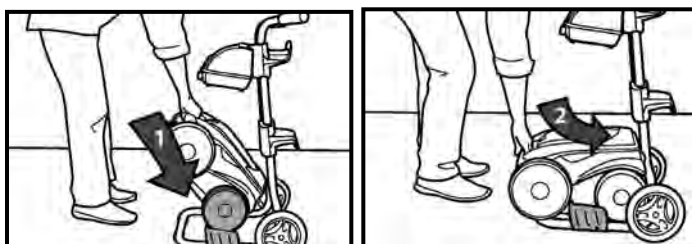


Schéma 13

- Le robot doit être nettoyé régulièrement à l'eau claire ou légèrement savonneuse, à l'exclusion de tout solvant tel que le trichloréthylène ou équivalent. Rincez abondamment le robot à l'eau claire. Ne laissez pas sécher votre robot en plein soleil sur le bord de la piscine.
- Le robot doit être stocké sur le chariot prévu à cet effet pour qu'il sèche rapidement. (Schéma 14).

Schéma 14



Rappel : le câble du robot doit être déconnecté du boîtier de commande avant de sortir le robot du bassin. Enroulez le câble du robot sur les crochets situés à l'arrière du chariot en partant du robot.

3.2. RECYCLAGE



Ce symbole, sur un appareil neuf, signifie que l'équipement ne doit pas être jeté et qu'il fera l'objet d'une collecte sélective en vue de sa réutilisation, de son recyclage ou de sa valorisation. S'il contient des substances potentiellement dangereuses pour l'environnement, celles-ci seront éliminées ou neutralisées.

Renseignez-vous auprès de votre revendeur sur les modalités de recyclage et les organismes pouvant recycler votre appareil.

4 REMPLACEMENT DES ACCESSOIRES

4.1. CHANGEMENT DES BROSSES

Le robot est équipé de brosses en PVC. Elles sont équipées de témoins d'usure (**Schéma 15**). Pour que votre nettoyeur soit toujours très performant, vous devez remplacer les brosses dès que l'un des témoins d'usure est atteint (même si l'usure des lamelles n'est pas homogène). Nous vous conseillons de changer les brosses après 2 saisons d'utilisation.

Schéma 15

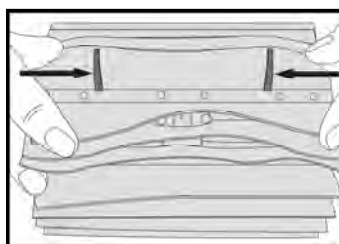


Schéma 16



Pour retirer les brosses usagées, sortez les languettes des trous dans lesquelles elles sont fixées (**Schéma 16**).

Pour positionner de nouvelles brosses, enfitez le bord sans languette sous le support brosse (**Schéma 17-1**). Roulez la brosse autour de son support et glissez les languettes dans les trous de fixation. Tirez sur l'extrémité de chaque languette (**Schéma 17-2**) pour faire passer son rebord au travers de la fente. Coupez les languettes à l'aide d'une paire de ciseaux pour qu'elles soient au niveau des autres lamelles. Renouvelez ces opérations avec la seconde brosse. (**Schéma 17-3**).

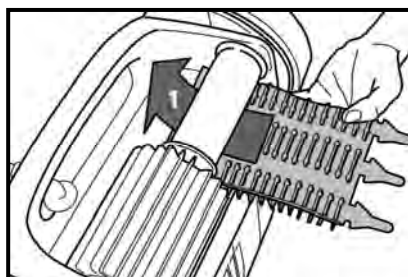


Schéma 17-1

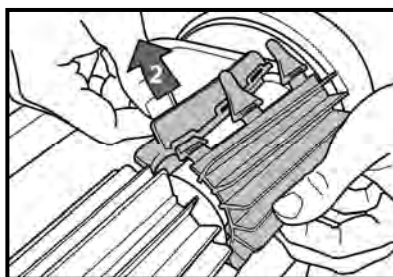


Schéma 17-2

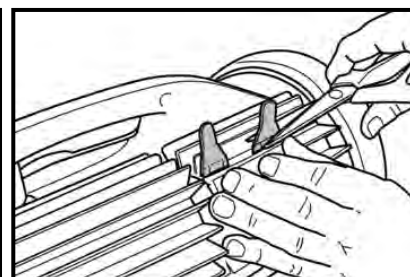


Schéma 17-3

4.2. CHANGEMENT DES PNEUS

4.2.1. Démontage des pneus usagés



Schéma 18

4.2.2. Montage des nouveaux pneus

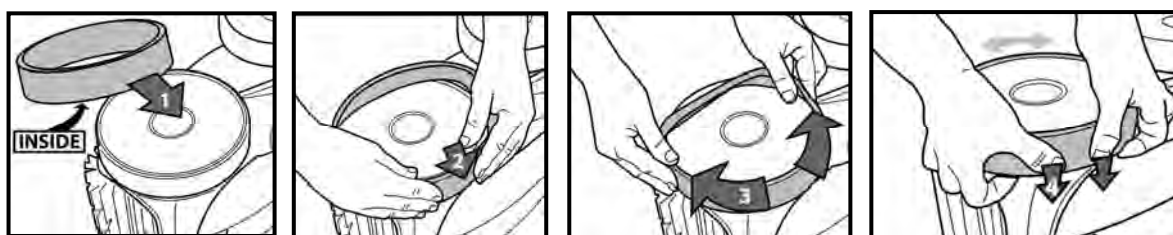


Schéma 19

5.1. Le robot ne se plaque pas bien au fond de la piscine

Il reste de l'air dans la coque de l'appareil. Reprenez les opérations d'immersion en respectant point par point les étapes décrites dans le paragraphe « Immersion du robot » (§ 2.2).

5.2. Le robot ne monte pas ou plus sur les parois

Il peut y avoir 2 raisons :

- le bac filtrant est plein ou encrassé : il suffit de le nettoyer ;
- bien que l'eau paraisse limpide, des algues microscopiques sont présentes dans votre bassin, non visibles à l'oeil nu, qui rendent les parois glissantes et empêchent le robot de grimper. Faites alors une chloration choc et baissez légèrement le pH. Ne laissez pas le robot dans l'eau pendant le traitement choc.

5.3. Au démarrage, le robot n'exécute aucun mouvement

- Vérifiez que la prise de courant sur laquelle le boîtier de commande est raccordé, est bien alimentée.
- Vérifiez que vous avez bien lancé l'un des 2 programmes, vérifiez que le voyant du programme sélectionné est bien allumé. **Si le problème persiste, contactez votre revendeur.**

5.4. Les 2 voyants programme I et programme II clignotent en alternance

- Débranchez le câble d'alimentation de la prise de courant et attendez 20 secondes avant de le rebrancher.
- Vérifiez qu'aucun débris ne gêne la rotation des brosses et/ou se trouvent au niveau de l'hélice.
- Nettoyez le bac filtrant.
- Lancez ensuite un nouveau programme de nettoyage. **Si le problème persiste, contactez votre revendeur.**

Le voyant clignotant indique la présence de différents problèmes pouvant affecter le boîtier de commande ou le robot. Ces informations ne correspondent pas nécessairement à des problèmes sérieux.

Appuyez sur la touche  pour éteindre le voyant clignotant. Ensuite démarrez un nouveau cycle :

- Si le robot fonctionne sans problème pendant 5 minutes environ, il s'agissait d'un problème mineur.
- Si le voyant clignote toujours, vérifiez le robot en suivant la procédure décrite ci - après.
- Si le voyant continue de clignoter après ces vérifications, **veuillez contacter votre revendeur.**



Vous ne devez en aucun cas ouvrir le boîtier de commande.

➔ **Problème : Le voyant se met à clignoter juste après la mise en marche de l'appareil (< 20 secondes)**

Solution :

- Vérifiez que le câble flottant est branché au boîtier de commande.
- Débranchez le câble flottant du boîtier de commande et branchez-le à nouveau correctement.
- Assurez- vous que le robot soit bien immergé.
- Ensuite, démarrez un nouveau cycle et vérifiez que l'hélice tourne (sortie d'eau derrière le robot) et que les roues tournent.
- Si l'hélice ne tourne pas, vérifiez qu'elle n'est pas bloquée par des débris.

Procédure :

- Assurez-vous que le câble du boîtier de commande est bien débranché de la prise de courant ou que le câble flottant est débranché du boîtier de commande.
- Soulevez le couvercle. Retirez le bac filtrant.

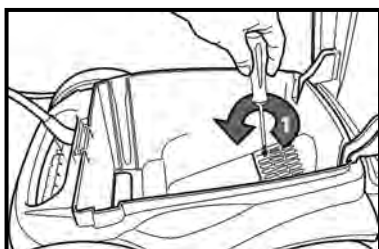


Schéma 20-1



Schéma 20-2

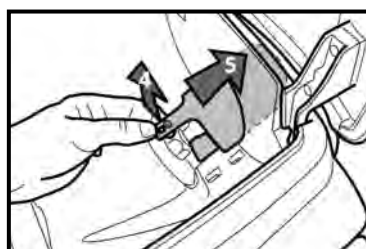


Schéma 20-3

- Dévissez la vis de la grille (**Schéma 20-1**).
- Appuyez sur les bords de la grille tout en tirant celle-ci vers le haut (**Schéma 20-2**).
- Soulevez l'extrémité du guide flux tout en le retirant de l'appareil (**Schéma 20-3**).
- Nettoyer l'hélice ou le guide flux puis remontez toutes les pièces correctement dans le robot.
- Vérifiez de nouveau le fonctionnement du robot dans la piscine : si l'hélice ne tourne pas, **veuillez contacter votre revendeur**.

Si l'une des roues ne tourne plus, **veuillez contacter votre revendeur**.

➔ **Problème : Le voyant se met à clignoter au cours du cycle de nettoyage**

- Lorsque le robot aspire de l'air pendant 60 secondes, le voyant se mettra à clignoter.

Solution :

- Immergez l'appareil de nouveau dans la piscine.

6 INFORMATIONS TECHNIQUES

Tension alimentation coffret : 220-240 VAC ; 50 Hz	Poids du robot : 9,5 kg
Tension alimentation robot : 30 VDC	Poids emballé : 19 kg
Puissance absorbée : 150 W max	Largeur nettoyée théorique : 270 mm
Longueur de câble : 18 m	Débit pompe : 16 m ³ /h
Dimensions du robot (L x P x h) : 43 x 48 x 27 cm	Durée des cycles : 1h30 et 2h30
Dimensions emballage (L x P x h) : 56 x 56 x 56 cm	

7 GARANTIES

Principe

Sauf dispositions contraires, nous garantissons contractuellement le bon fonctionnement de nos Produits neufs. Nous garantissons que nos Produits correspondent à leurs spécificités techniques et sont exempts de défaut de matière ou de fabrication.

En tout état de cause, la présente garantie est limitée, à notre convenance, soit à la remise en état ou l'échange par un Produit neuf ou reconditionné, soit au remboursement des Produits reconnus défectueux par nous. Les frais de port et d'expédition du Produit réparé ou remplacé et livré à notre Client sont à notre charge, à l'exclusion des frais de main d'œuvre, déplacement et/ou de séjour engagés par nous à l'occasion des réparations opérées en dehors de la France Métropolitaine et à l'exclusion de tout versement de dommages et intérêts.

Tout retour de Produit doit être préalablement décidé et accepté par nous. Aucun retour d'office sur l'initiative de notre Client ne sera accepté.

Plus spécialement, la garantie des pièces détachées ne pourra jouer qu'après analyse et expertise par notre société des pièces retournées puis décision de changement de ces pièces.

En tout état de cause, la garantie légale du vendeur continue à s'appliquer.

Pour que la garantie soit acquise, notre Client et l'Utilisateur final s'engagent à respecter les paramètres de l'équilibre de l'eau de la piscine selon les critères suivants :

- pH : $6,8 < \text{pH} < 7,6$
- chlore libre (*) : $< 3,0 \text{ mg/L}$
- brome total (*) : $< 5,0 \text{ mg/L}$
- stabilisant (si utilisé) : $< 75 \text{ mg/L}$
- métaux dissous totaux (fer, manganèse, cuivre, zinc...) : $< 0,1 \text{ mg/L}$

(*) : Les nettoyeurs doivent impérativement être retirés du bassin lors d'un traitement de choc.

Remarque : L'usage de l'eau d'un forage et/ou d'un puits est proscrit.

Limitations générales

La présente garantie ne joue pas pour les vices apparents, c'est à dire les défauts d'aspect visibles non déclarés par notre Client lors de la livraison des Produits.

Sont également exclus les défauts ou détériorations provoqués par une inadéquation du Produit au regard des besoins de l'Utilisateur final, par l'usure normale, par une négligence, par une mauvaise installation ou une utilisation non conforme aux recommandations figurant sur la notice de l'appareil, par un entretien insuffisant et/ou un accident de manipulation, par un mauvais stockage, et/ou par les études, instructions et/ou spécifications émanant de notre Client.

Tous travaux de modification effectués sur les Produits par notre Client, par l'Utilisateur final ou par un tiers mettent fin automatiquement à la garantie dans son intégralité. Il en est de même pour les cas où des pièces d'origines auraient été remplacées par des pièces qui ne sont pas vendues par nous

Notre Client devra par ailleurs s'assurer de la compatibilité de nos Produits avec les autres équipements du bassin auprès des différents fabricants concernés, ainsi que des règles d'installation et de mise en route à respecter pour le bon fonctionnement de l'ensemble du système.

En cas de retour du Produit en notre atelier, les frais de transport aller-retour seront à la charge de l'Utilisateur final, à l'exception de ceux mentionnés dans le paragraphe 2 du présent article.

L'immobilisation et la privation de jouissance d'un appareil en cas de réparation éventuelle ne sauraient donner lieu à indemnités.

La présente garantie sera enfin exclue en cas de défaut ou retard de paiement du Produit concerné par notre Client.

Durée

La date déterminant le point de départ de la garantie contractuelle est celle figurant sur la facture de vente du Produit neuf par notre Client à l'Utilisateur final.

La facture est exigible et conditionne toute prise en charge sous garantie.

A défaut, notre Client supportera seul l'intégralité des conséquences dommageables pour notre société, pour toute réclamation d'Utilisateur final au titre de la garantie contractuelle postérieure à sa date d'expiration.

Les réparations et/ou remplacements effectués en exécution de la présente garantie n'auront en aucun cas pour effet d'en prolonger ou d'en renouveler la durée.

Dispositions particulières pour les Produits de la Gamme Robot Electrique

Nous garantissons que tout Produit correspond à ses spécificités techniques et est exempt de défaut de matière ou de fabrication et qu'il correspond à l'évolution de la technique et aux règles de l'art en vigueur au moment de sa mise sur le marché.

Des modifications ultérieures faites sur nos Produits (améliorations ou modifications faisant partie de l'avancée technologique du produit) ne peuvent donner lieu à une intervention de notre part.

Sont exclus de la garantie :

- L'usure normale des pièces comme les pneus, les chenilles, les brosses, les courroies, les engrenages ou le filtre.
- Les dégâts électriques causés par la foudre ou un mauvais raccordement électrique.
- La casse due aux chocs, à une mauvaise utilisation ou à un mauvais entretien (robot, accessoires et câbles inclus).

La durée de la garantie est de 2 ans à compter de la date de la facture de vente du Produit neuf par notre Client à l'Utilisateur final sur toute la gamme.



Toutes les demandes de prise en garantie doivent être adressées à votre détaillant.

Nous vous recommandons de conserver votre facture d'achat pour toute assistance sur votre produit.



AVERTISSEMENT CONCERNANT L'UTILISATION DES ROBOTS DANS UNE PISCINE À REVÊTEMENT VINYLE

La surface de certains revêtements vinyle à motifs peut s'user rapidement et les motifs peuvent disparaître au contact d'objets tels que brosses de nettoyage, jouets, bouées, distributeurs de chlore et nettoyeur automatique de piscine. Les motifs de certains revêtements vinyle peuvent être égratignés ou usés par simple frottement, tel qu'avec une brosse de piscine. La couleur de certains motifs peut également s'effacer pendant l'installation ou en cas de contact avec des objets présents dans la piscine. Les motifs effacés, l'usure ou l'égratignure des revêtements vinyle ne relèvent pas de la responsabilité de Zodiac® et ne sont pas couverts par la garantie limitée.

Cet appareil a été conçu et construit selon les normes suivantes :

Directive basse tension : 2006/95/EC

Directive de compatibilité Électromagnétiques : 2004/108/EC

EN 55014-1: 2000 +A1:2001 +A2:2002 ; EN 55014-2: 1997 +A1:2002

EN 60335-1: 2002 + A1:2004 + A2:2006 +A11:2004 + A12:2006 ; EN 60335-2-41: 2003 + A1:2004

Vis-à-vis desquelles il est conforme.

Le produit a été testé dans les conditions normales d'utilisation.

NORMES DE SÉCURITÉ :

Ce robot est classé par l'ETL en tant que conformes aux exigences pertinentes de l'IEC 60335-2-41.



Le fabricant se réserve le droit de modifier ces spécifications sans avis préalable.

Bien que ce robot ait été testé sur une grande variété de piscines, ZODIAC® ne peut prendre aucune responsabilité quant à la parfaite adaptation du robot à une piscine en particulier.

Zodiac : Innovative pool products and services

Your retailer/ votre revendeur

Pour plus de renseignements, merci de contacter votre revendeur.
For further information please contact your retailer.
Hinweise und Auskünfte erhalten Sie bei Ihrem Händler.
Voor nadere inlichtingen kunt u zich wenden tot uw zwembadbouwer.
Para cualquier información adicional contactar con su detallista.
Contacte o seu revendedor para obter informações mais detalhadas.
Per qualsiasi informazione supplementare, mettetevi in contatto
con il vostro rivenditore al dettaglio.

ZODIAC® is a registered trademark of Zodiac International, S.A.S.U., used under license.